



COMMISSION SPORTIVE PROCES-VERBAL N° 2

Réunion du Jeudi 22 Juillet 2021 à 10 heures

Présidence : TERCIER Pierre

Présents : LEFEBVRE Alain, ROMIEN Sophie

Excusés : CHASLE Pierre, LIVONNET Alain, MEUNIER Régis, RAFAILLAC Jackie

Assiste à la réunion : MERIOT Florence (Secrétaire de Direction)

1 – ADOPTION PROCES VERBAL :

Le procès-verbal de la Commission Sportive du 9 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

2 – ENGAGEMENTS 2021/2022

La Commission enregistre l'ensemble des engagements, sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

La Commission enregistre le non-engagement de l'équipe suivante en **Championnat Départemental 3** :

- **A.S. PAYS DE RACAN 2** (courriel du 18 juillet 2021)

De ce fait, la Commission applique les décisions prises par le Comex dans sa réunion du 6 mai 2021 :

Extrait du Procès-Verbal du COMEX du 6 mai 2021

➤ 2. Vacances

Dans le cas où il existera des places vacantes au sein d'un groupe, pour quelque motif que ce soit (équipe qui ne se réengage pas, équipe rétrogradée pour raison administrative ou disciplinaire...etc.), il y aura lieu, sauf dans la situation visée à la fin du point 3 ci-dessous, d'appliquer les règles en matière de vacance prévues dans les textes de l'instance concernée, en se fondant sur le classement final de la saison 2019/2020.

La Commission réexamine les classements Fair-Play 2019/2020 des 4 équipes reléguées lors de la saison 2019/2020 :

Départemental 3 :

- 16^{ème} : RILLY SUR VIENNE 1
- 24^{ème} : YZEURES-PREUILLY 2
- 26^{ème} : NOTRE DAME D'OE 2
- 29^{ème} : AMBOISE 2

Après interrogation du club de l'US RILLY/VIENNE, ce club donne un avis défavorable à cette proposition d'évoluer la saison prochaine en Départemental 3 (courriel en date du 22 juillet 2021).

De ce fait, il est fait appel au club classé 2^{ème} soit U.S. YZEURES-PREUILLY. Après interrogation, ce club donne un avis favorable à cette demande d'évoluer en Départemental 3 cette saison (courriel en date du 23 juillet 2021).

La Commission réintègre l'équipe de U.S. YZEURES-PREUILLY 2 en Départemental 3.

3. COMPOSITION DES POULES D1 à D3

La Commission valide la composition des poules pour donner suite aux engagements des équipes seniors au 18 juillet 2021.

À la suite du repêchage de l'équipe de l'U.S. YZEURES-PREUILLY 2, il s'avère que ce club ne peut pas géographiquement intégrer la poule A à la place vacante.

La Commission décide d'un changement d'équipe en poule C.

Le club de l'AS TOURS SUD intègre la poule A et US YZEURES-PREUILLY 2 la poule C en Départemental 3.

Les poules D4 et D5 seront établies **après le 29 août** (date limite d'engagement).

4. CHAMPIONNATS SENIORS 2020/2021

À la suite du sondage effectué auprès des clubs ayant seulement des équipes en championnat départemental seniors, la Commission note les réponses suivantes :

Sur 94 clubs interrogés :

- Proposition 1 (groupe travail départemental) : 35
- Proposition 2 (calendrier régional) : 5

La Commission sportive valide la proposition 1 et effectue les calendriers dans ce sens.

 **Reprise des championnats : samedi 11 / dimanche 12 septembre 2021 (D1, D2 et D3)**

 **Reprise des championnats : samedi 18 / dimanche 19 septembre 2021 (D4 et D5)**

 **1^{er} tour de Coupe Roger Arrault : samedi 30 / dimanche 31 octobre 2021**

Changement de date de rencontre - Demande spécifique des clubs :

La Commission prend note des différentes demandes de report de dates (bal, loto...).

Dans la mesure du possible, elle procède à des modifications au calendrier. Toutefois, afin de ne pas perturber le bon déroulement des coupes, elle décide de ne pas déplacer de rencontre de championnat sur des journées prévues pour les coupes régionales ou départementales. De ce fait, les clubs doivent faire des demandes de modification avec accord des équipes adverses sur footclubs sur des dates libres (élimination en coupes, en semaine...). La Commission ne prendra aucun frais financier pour ces changements (à signaler lors de la demande « demande effectuée lors de la confection des calendriers »).

5 – CHAMPIONNATS JEUNES U18/U15/U13 ELITE – U17 – U12 :

Par suite de l'étude des fiches de volontariat par le Département Jeunes et Technique afin de compléter les poules 2020/2021 dans les différents championnats,

Rappel des critères :

1. Critères quantitatifs : 20 points
2. Critères qualitatifs : 60 points
3. Politique technique fédérale : 35 points
4. Renseignements club : 25 points
5. Argumentation : 10 points
6. Régul. District : 10 points

Sous réserve de l'engagement des clubs sur footclubs et des modifications pouvant intervenir du fait de l'ajout des équipes (places disponibles) en U12, U15 Elite, U17,

la Commission établit les poules des équipes retenues en fonction du championnat 2020/2021, des engagements 2021/2022 et des fiches de volontariat.

Championnat U12 (2 poules de 8 équipes)

14 équipes en 2020/2021 :

- 3 refus à la date du 12 juillet : SP.C. LA CROIX EN TOURAINE – JOUE LES TOURS FCT – A.S. MONTS.
- Reste 11 équipes.
- 2 clubs volontaires : **U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS – E.S. VALLEE VERTE.**
- **3 places disponibles** – faire acte de candidature par courriel **avant le 29 août par courriel à secretariat@indre-et-loire.fff.fr**

U12 - Departemental			
Poule A		Poule B	
1	Amboise Ac U 12	1	Avoine Chinon C. U 12
2	Joué Portugais U 12	2	Azay Cheillé U 12
3	Montlouis Fc U 12	3	Chambray Fc U 12
4	St Cyr Etoile U 12	4	Ouest Tourangeau U 12
5	Tours Fc U 12	5	Riche Racing U 12
6	Tours Sud As U 12	6	Tours Acp U 12
7	Vallée Verte U 12	7	
8		8	

Championnat U13 Elite (2 poules de 8 équipes)

16 équipes en 2020/2021 :

- 3 refus à la date du 12 juillet : AV.F. BOUCHARDAIS – A.S. PAYS DE RACAN – F.C. VERETZ- AZAY-LARCAY
- Reste 13 équipes et 3 places vacantes.

Classement volontariat :

1. **F.A. SAINT SYMPHORIEN : 136 points**
2. **A.S. MONTS : 129 points**
3. **F.C. GATINE CHOISILLES : 117 points**
4. R. LA RICHE : 103 points
5. F.C. VAL DE CHER 37 : 102 points

6. U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS : 96 points
7. A.S. TOURS SUD : 89 points
8. REIGNAC CHAMBOURG VAL DE L'INDRE : 76 points

U13 - Brassage Elite			
Poule A		Poule B	
1	Avoine O. Chinon C 1	1	Amboise Ac 1
2	Azay Cheillé 1	2	Chanceaux As 1
3	Chambray Fc 2	3	Gatine Choisilles Fc 1
4	Fc2m 1	4	Montlouis Fc 1
5	Monts As 2	5	St Cyr Etoile 2
6	Ouest Tourangeau Fc 2	6	Tours Acp 1
7	Richelais Js 1	7	Tours Fc 2
8	St Pierre Des Corps 1	8	Tours St Symphorien 1

Championnat U15 Elite (2 poules de 8 équipes)

15 équipes en 2020/2021 :

- 4 refus à la date du 12 juillet : F.C. GATINE CHOISILLES – TOURS ACP – S.G. DESCARTES – APFSM
- **Reste 11 équipes et 5 places vacantes.**
- 5 clubs volontaires : **SP.C. LA CROIX EN TOURAINE – A.F. BOUCHARDAIS – A.S. LUYNES – A.S. TOURS SUD - U.S. YZEURES-PREUILLY.**

U15 - Brassage Elite			
Poule A		Poule B	
1	Avoine O. Chinon C. 2	1	Amboise Ac 1
2	Azay Cheillé 1	2	Croix En Touraine*Entente 1
3	Bouchardais Af 1	3	Loches Ac 1
4	Chambray Fc 2	4	Luyens*Entente 1
5	Chanceaux*Entente 1	5	Montlouis Fc 1
6	Riche Racing 1	6	Monts As 1
7	St Cyr Etoile 2	7	St Pierre Des Corps 1
8	Yzeures-Preuilley 1	8	Tours Sud AS 1

Championnat U17 (3 poules de 8 équipes)

22 équipes en 2020/2021

- 14 refus à la date du 12 juillet : A.F. BOURGUEILLOIS – F.C. VAL DE BRENNE – U.S. RENAUDINE – FC2M – A.S. MONTLOUIS/L. – A.S. PAYS DE RACAN – S.C. LA CROIX EN TOURAINE – R. LA RICHE – ST AVERTIN SP. – E.S. VALLEE VERTE – S.C. AZAY CHEILLE – F.C. OUEST TOURANGEAU 37 – S.G. DESCARTES – A.S. VALLEE DU LYS.
- La Commission sportive décide de revenir à 2 poules de 8 équipes pour la saison prochaine.
- **Reste 8 équipes et 8 places vacantes.**
- 2 clubs volontaires : **REIGNAC CHAMBOURG VAL DE L'INDRE et E.S. LA VILLE AUX DAMES**
- **6 places disponibles** – faire acte de candidature par courriel **avant le 29 août par courriel à secretariat@indre-et-loire.ff.fr**

U17 - Brassage Pavoifetes			
Poule A		Poule B	
1	Amboise Ac 1	1	Esvres/Indre 1
2	Chambray Fc 1	2	Joue Portugais Us 1
3	Gatine Choissilles Fc 1	3	Tours Acp 1
4	Rcvi 1	4	Véretz Azay Larcay 1
5	Tours Sud As 1	5	Ville Aux Dames 1
6		6	
7		7	
8		8	

Championnat U18 Elite (2 poules de 8 équipes)

16 équipes en 2020/2021

- 5 refus à la date du 12 juillet : AVOINE O. CHINON CINAIS – A.S. MONTS – A.S. CHANCEAUX/C. – A.S. ESVRES SUR INDRE – ST CYR/LOIRE EB.
- **Reste 11 équipes et 5 places vacantes.**

Classement volontariat :

1. **FA SAINT SYMPHORIEN : 127 points**
2. **E.S. VALLEE VERTE : 127 points**
3. **S.G. DESCARTES : 120 points**
4. **U.S. YZEURES-PREUILLY : 107 points**
5. **E.C.F. PAYS MONTRESOROIS : 98 points**
6. U.S. RENAUDINE : 72 points
7. F.C. VAL DE BRENNE : 68 points

U18 - Brassage Elite			
Poule A		Poule B	
1	Apfsm 1	1	Amboise Ac 1
2	Azay Cheillé 1	2	Loches Ac 1
3	Bourgueillois Av.F 1	3	Monnaie Us 1
4	Descartes Sg 1	4	St Pierre Des Corps 1
5	Fondettes As 1	5	Tours St Symphorien 2
6	Notre Dame D'Oé 1	6	Val De Cher 37*Entente 1
7	Pays Montrésorois 1	7	Vallée Verte 1
8	Riche Racing 1	8	Yzeures-Preuilly 1

6 – ENGAGEMENTS DES EQUIPES 2021/2022 sur FOOTCLUBS :

DATES LIMITES DES PRE-ENGAGEMENTS DES EQUIPES 2021/2022 **Sur FOOTCLUBS**

Les clubs doivent impérativement vérifier les terrains affectés sur les équipes et les horaires.

Rappel : Si entente, **le club leader doit engager l'équipe et noter l'entente dans la case Désidérata** (jour et/ou horaire différent de la compétition et éventuelles précisions).

🚩 **Seniors Départemental 4 et 5 :**

- **Jusqu'au Dimanche 29 Août 2021**

🚩 **Seniors Coupe Marcel Bacou et Challenge D4/D5 :**

- **Jusqu'au Dimanche 29 Août 2021**

🚩 **Féminines Adultes :** ouverture des pré-engagements sur footclubs le 19 juillet

- **Jusqu'au Dimanche 29 Août 2021**

🚩 **U18 – U15 – U13 (Masculins et Féminins) :** ouverture des pré-engagements sur footclubs le 19 juillet

- **Jusqu'au Jeudi 9 Septembre 2021**

🚩 **U11 (Masculins et Féminins) :** ouverture des pré-engagements sur footclubs le 19 juillet

- **Jusqu'au Mercredi 15 Septembre 2021**

🚩 **U7-U9 :** Inscription des équipes au cours des réunions de Pays qui se dérouleront du 20 au 24 septembre 2021.

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 44 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts : - dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition - dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Fin de la réunion à 12 heures 30.

Pierre TERCIER

Président de séance

Sophie ROMIEN

Secrétaire de séance